

AMENAGILE

POLITIQUE ESG & DÉVELOPPEMENT DURABLE — 2026/2027

Notre engagement

Amenagile s'engage à intégrer progressivement les principes environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans ses activités de conception, d'aménagement intérieur, de rénovation et de réalisation de travaux. Notre démarche vise à réduire l'impact environnemental de nos projets, favoriser des pratiques d'achat responsables et assurer des conditions de travail sûres pour nos équipes et partenaires.

1. Réduction et valorisation des déchets de chantier — Objectif environnemental

Amenagile s'engage à favoriser le tri, la réutilisation et le recyclage des déchets générés par ses chantiers.

Objectif : mettre en place progressivement le tri des principales catégories de déchets sur **100 % des nouveaux chantiers lorsque les conditions du site le permettent, d'ici fin 2027.**

2. Achats responsables et matériaux durables — Objectif environnemental

Amenagile privilégie, lorsque cela est techniquement et économiquement possible, les fournisseurs locaux ainsi que les matériaux et équipements présentant de meilleures performances environnementales. Cela comprend notamment les éclairages LED à faible consommation, les peintures à faibles émissions de COV et les matériaux disposant de certifications environnementales lorsqu'ils sont disponibles.

Objectif : intégrer des critères environnementaux et/ou d'approvisionnement local dans la sélection des matériaux et fournisseurs pour les nouveaux projets **d'ici fin 2027.**

3. Santé et sécurité — Objectif social

Amenagile considère la santé et la sécurité des personnes intervenant sur ses chantiers comme une priorité. L'entreprise encourage le respect des règles de sécurité, l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), la sensibilisation aux risques et le maintien de conditions de travail sûres.

Objectif : appliquer les exigences essentielles de sécurité et de port des EPI sur **100 % des chantiers sous la responsabilité d'Amenagile.**

4. Éthique et gouvernance

Amenagile s'engage à conduire ses relations avec ses clients, fournisseurs, sous-traitants et partenaires selon des principes d'intégrité, de transparence, de respect des engagements contractuels et de confidentialité.

Engagement de la Direction

La Direction d'Amenagile s'engage à suivre et améliorer progressivement cette politique et à adapter ses objectifs à l'évolution de l'entreprise ainsi qu'aux exigences de ses clients et partenaires.

Date : _____	Signature du représentant :
Nom : _____	
Fonction : _____	Cachet de l'entreprise